

gile. Il en est de même de nous, surtout en France, où nos Pères, tout à fait étrangers aux choses séculières et politiques, ne rêvent dans leurs missions et la prédication de la parole divine que le service de Dieu et la propagation de la foi, et où ils ne mettent tous leurs soins et leur zèle unanime qu'à la conversion des hérétiques.

Et cependant je ne sais par quelle sombre jalousie de l'ennemi du genre humain ils sont dénoncés comme les auteurs de tous les maux et comme entièrement dévoués aux intérêts séculiers, dont ils s'abstiennent pourtant en tous lieux avec un soin extrême.

La plupart de ceux qui ont à s'occuper à la cour de Rome des intérêts de ce royaume, font entendre de continuelles plaintes contre les procureurs des Ordres dont les Généraux résident en France, parce qu'ils seraient en tous lieux en opposition avec les intérêts du Roi, et parce qu'ils se mêleraient d'affaires tout à fait étrangères à leur profession (et dont nous n'avons en aucune façon à nous occuper). Je ne saurais trop m'étonner comment il se peut faire que l'on puisse nous attribuer le renvoi ou le rappel en France de ces hommes-là? surtout lorsqu'il est évident que la manière d'agir de ces procureurs ne peut être nuisible en aucune façon aux intérêts particuliers de notre Société! C'est pourquoi je voudrais que Votre Paternité fût bien persuadée que nos Pères sont si attentifs à remplir les devoirs de leur ministère dans leurs provinces, qu'ils n'ont pas le temps de s'inquiéter des affaires des autres.

Une seule circonstance peut-être a pu faire naître sur ce point des soupçons : c'est qu'ayant entendu quelques mots des accusations et des plaintes portées contre les procureurs en question, j'ai pensé que c'était pour moi une devoir de charité de prévenir amicalement leurs supérieurs, afin de conjurer le mal qui pourrait résulter de leur conduite. Aussi se sont-ils empressés eux-mêmes de nous assurer, avec tous les témoignages possibles de reconnaissance, qu'ils nous devaient bien plutôt des remerciements que des plaintes. Je prie donc Votre Paternité de ne pas ajouter foi à des accusations iniques, et d'être bien convaincue